

Les oubliés du Ségur de Roquetaillade



Les oubliés du Ségur de Roquetaillade

Oubliés du Ségur, 14 salariés de la Maison d'Accueil Spécialisée de Roquetaillade à Montégut, se sont mis en grève. mercredi.

Ces agents du médico-social rattachés à un établissement privé ou associatif dénoncent leur exclusion de la revalorisation de salaires du Ségur de la Santé bien qu'il soit également en première ligne durant cette crise de la Covid. Une situation qui crée des injustices dans certains établissements de santé. Dans cet établissement de Roquetaillade, propriété de l'association catholique de l'Ordre de Malte, les salariés du Centre Pédiatrique de Médecine Physique et de Réadaptation bénéficient depuis plusieurs semaines de la revalorisation salariale du gouvernement de 183€ net par mois.

Ce qui n'est pas le cas des 14 salariés de la Maison d'Accueil Spécialisée, l'autre unité de l'établissement qui accueille et accompagne des personnes adultes polyhandicapées. Une aberration pour Jérôme Guillot, agent au sein de l'établissement et secrétaire général du syndicat CGT Roquetaillade « On fait exactement le même travail, à part que nous, nous occupons d'un public adulte et eux d'un public enfant et adolescent. Ce personnel a adapté ses horaires de travail, a subi les mêmes contraintes que les hôpitaux, et par conséquent il est difficile de comprendre pourquoi ceux-ci ne sont pas intégrés au Ségur de la Santé.

"On en veut principalement au gouvernement d'accroître le climat de tension social qui a actuellement en France en mettant en place des mesures discriminatoires entre les établissements et les professionnels de santé."

Le personnel demande un geste financier de l'Ordre de Malte.

Il peut compter dans son combat sur un soutien de taille : celui de l'association de l'Ordre de Malte, gestionnaire de l'établissement. Le temps des négociations avec le gouvernement, Jérôme Guillot demande toutefois à la direction de faire un geste financier pour les salariés qui ne bénéficient pas de la revalorisation salariale dans le cadre du Ségur de la Santé.

"On déplore que le gouvernement ne nous inclut pas dans ces métiers éligibles d'autant plus que le président de l'Ordre de Malte France et notre directrice appellent de leurs vœux à ce que le secteur du médico-social soit inclus dans ces revalorisations. Parallèlement à notre mouvement dans le Gers, un autre établissement de l'ordre de Malte va porter nos revendications au sein du siège de l'association à Paris, afin de demander que durant le delta nous séparant de l'augmentation de salaires donné par l'Etat, l'Ordre de Malte prenne en charge cette revalorisation."

Soutenu par la CGT Santé du Gers, « plusieurs centaines de salariés du social et du médico-social seraient toujours "oubliés" des revalorisations de salaires dans le cadre du Ségur de la Santé dans le département. »

Olivier Rittaud



roquetaillade 2.jpg